Hitachi : des aides qui interrogent

Publication : mardi 13 septembre 2016 10:10

La République du Centre, 13 septembre 2016

HITACHI ■ Des aides qui interrogent

Le conseiller municipal d'Orléans communiste, Michel Ricoud, estime que l'entreprise Hitachi doit rembourser les aides qui ont permis son implantation à Ardon. Deux délibérations, l'une de conseil général (27 novembre 1990) et l'autre du conseil municipal (21 décembre 1990) évoquent, en effet, des sommes de 22 millions de francs (11 millions donnés par chacune des deux collectivités, ce qui représente au global l'équivalent des 3,38 millions d'euros). Pour Jean-Pierre Sueur, qui était à l'époque député-maire d'Orléans, il s'agit d'aides indirectes qui ont plus largement abouti à la création de la zone d'activité de Limère. « Il n'y a donc rien à rembourser », estime le sénateur socialiste. Michel Ricoud, après avoir envoyé un courrier au président de l'agglomération orléanaise resté sans réponse, mettra de nouveau l'histoire de ces aides sur le tapis, par le biais d'une question orale, lors du prochain conseil municipal d'Orléans qui se tiendra lundi prochain.

Phoca PDF